

Préface

par Angel Gurría,
Secrétaire général,
OCDE

Ces deux dernières décennies, l'Inde a vu sa croissance s'accélérer de façon impressionnante. La mise en œuvre de politiques publiques plus favorables au secteur privé et à l'investissement étranger explique en grande partie ces bons résultats. De nombreuses réformes d'ampleur destinées à permettre de couvrir les besoins d'investissement du pays ont été engagées mais, comme dans beaucoup d'autres pays, les pouvoirs publics ont encore d'importants défis à relever.

Les pays de l'OCDE sont eux aussi confrontés à bon nombre de ces défis et échangent depuis longtemps leurs expériences au sujet des politiques qui fonctionnent bien – et de celles qui fonctionnent moins bien. La participation de l'Inde à ce dialogue sur les politiques a été particulièrement fructueuse, parce que nous avons beaucoup appris sur les politiques et les valeurs indiennes. Nous espérons que l'expérience des autres pays a également été enrichissante pour l'Inde.

La récente crise économique n'a entraîné qu'un léger ralentissement de la croissance indienne et n'a, pour l'essentiel, pas eu d'incidence sur les investissements directs de l'étranger. L'économie mondiale se redressant, bon nombre de pays vont essayer d'attirer l'investissement étranger.

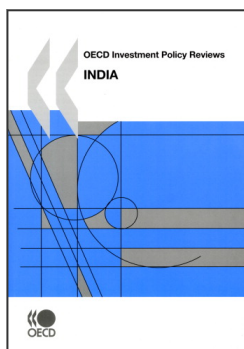
Ce premier examen des politiques de l'investissement de l'Inde étudie les avancées réalisées par le pays sur la voie de l'instauration d'un cadre favorable à l'investissement. Au nombre des initiatives positives figure la suppression d'un grand nombre de licences obligatoires et d'entraves imposées aux grandes entreprises. Le rapport met également en lumière les défis que le pays doit encore relever. Ainsi, l'Inde devrait pouvoir se rapprocher davantage de ses objectifs en préférant recourir à des politiques non discriminatoires plutôt qu'à des restrictions sectorielles à l'investissement étranger. Le rapport, qui couvre divers domaines connexes, constitue une bonne base pour poursuivre un travail de recherche coopératif susceptible d'aider l'Inde à adopter des politiques favorables à l'investissement.

Ce rapport marque une étape décisive dans la coopération de plus en plus étroite et dans le processus d'engagement renforcé entre l'Inde et l'OCDE. Si l'OCDE est responsable de son contenu, l'Inde s'est, à de nombreux échelons de son administration, pleinement impliquée dans les travaux préparatoires, de la conception du rapport à sa finalisation. L'esprit de coopération dont l'Inde a fait preuve constitue un exemple pour le dialogue international.

Nous souhaitons vivement continuer à élargir et à approfondir notre coopération avec les autorités indiennes dans ce domaine et dans beaucoup d'autres secteurs de l'action publique.

Angel Gurría





Extrait de :
OECD Investment Policy Reviews: India 2009

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264076969-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Gurría, Angel (2011), « Préface », dans OCDE, *OECD Investment Policy Reviews: India 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264076990-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.